

Le conseil municipal reporté, faute de quorum

Jeudi soir, la réunion du conseil municipal de rentrée était prévue à 19h 30 en salle des mariages de Cuges. Au menu, une vingtaine de délibérations et la présentation, comme dans toutes les communes du territoire, du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) en vue de l'adoption du futur Plan local d'urbanisme intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Sur les 20 élus de la majorité du maire, Bernard Destrost, la moitié était présente, ce qui a conduit les 5 élus du groupe d'opposition à quitter la salle, non sans que Gérard Fasolino en ait expliqué les raisons: "C'est déjà arrivé en juillet, et c'est la 5^e fois depuis le début du

mandat: sans nous, il n'y a pas le quorum pour que la séance ait lieu. Il n'y a rien contre ceux qui sont présents, et ce sont toujours les mêmes, mais c'est inadmissible, insupportable de se retrouver à nouveau avec autant d'absents. Cela affaiblit un peu plus le statut d' élu, et la démocratie. J'espère en tout cas que ces gens, qui touchent une indemnité, n'auront pas le culot de se représenter pour un nouveau mandat..."

La première adjointe France Leroy a exprimé qu'elle déploierait elle aussi ces absences.

Le conseil devrait être reconvoqué dans les trois jours, soit probablement en début de semaine prochaine.